

Procès-verbal

Conseil d'Administration du 29 septembre 2011

Approuvé au Conseil d'administration du
10 novembre 2011

Le conseil d'administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 29 septembre 2011 à 14h15 à la salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur MARTINA.

Membres du Conseil d'Administration		
M. MARTINA Daniel	Président de l'Université	Présent
Collège enseignants A		
Mme BAULANT Camille	UFR Droit, Economie et Gestion	Présente
M. DENECHERE Yves	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. FRERE Pierre	UFR Sciences	Présent
M MOGUEDET Gérard	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines Vice-Président du Conseil d'Administration	Présent
M. GRANGER Jean-Michel	UFR Sciences	Présent
M. SAINT-ANDRÉ Jean-Paul	UFR Médecine	Procuration à M. Denéchère puis présent
M. SAULNIER Patrick	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Procuration à Mme Le Ray-Richomme
Collège enseignants B		
M. BOUJON Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M.CLEDY Jean-Luc	IUT	Présent puis procuration à Mme Favreau
M. CHRISTOFOL Hervé	ISTIA	Présent
M. DUMAS Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
Mme LE RAY-RICHOMME Anne-Marie	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Présente
Mme REY Anne	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Présente
Mme FAVREAU Michèle	UFR Droit, Economie et Gestion	Présente
Collège BIATOSS		
M. LEMAITRE Bertrand	DSI	Présent
M HAMARD Patrick	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. COADOU Franck	ISTIA	Présent
Collège étudiants		
M. TANNOU Thomas Titulaire	UFR Médecine Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Présent
Mlle Lan-Min LE BIHAN	UFR Sciences pharmaceutique et ingénierie de la santé Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Absente
M. BADIH Yassine Titulaire	UFR Sciences Vis ton campus	Absent
M. MICHEL Jérémie Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNEF, ESD écologie et associations étudiantes	Absent
M. ROCHER Maxime Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNI et indépendants, des études pour l'emploi	Absent
Collège personnalités extérieures		
Mme SARAMITO Sophie	Conseil Régional des Pays de la Loire	Présente
M. BLANC, suppléant de Mme Florence DABIN	Conseil Général de Maine et Loire	Présent puis procuration à M. Martina
M. BELOT, suppléant de M. RAOUL Daniel	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	Procuration à Mme Rey
Mme VERNEUIL Muriel	MEDEF Anjou	Procuration à M. Boujon
M. FOURCADE Alain	CFC-CGC	Présent
M. Jean-Luc SINGUIN	CCI Maine et Loire	Présent puis procuration à M. Clédy
M. DELEDEUILLE Michel	Centre APEC d'Angers	Excusé
Mme THOUIN Danielle	CFDT	Procuration à M. Moguedet
Total membres statutaires : 31	21 membres présents, 5 procurations, 5 membres absents	

◆ **Membres statutaires à titre consultatif**

M. Henri-Marc PAPA VOINE - Secrétaire Général, directeur général des services

M. Thierry FURET- Représentant du Recteur

Mme Chantal REMERAND – Agent comptable

◆ **Membres présents invités par le Président**

M. Daniel SCHAUB - Directeur de l'UFR des Sciences

M. Olivier DUVAL – Directeur de l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé

M. Philippe VIOLIER – Directeur de l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services

M. Yves MEIGNEN - Vice-président à l'Analyse Stratégique et à la Prospective

M. Antoine FRAILE – Vice-président aux Ressources Humaines

M. Jean-Louis FERRIER – Vice-président du Conseil Scientifique

M. Eric DELABAERE - Vice-président du CEVU

M. John WEBB - Vice-président des Relations Internationales

Mme Le Gac – Région des Pays de la Loire

Mme Long - Région des Pays de la Loire

◆ **Secrétariat de séance**

Mme Magali ANTHOINE - Secrétariat Général

◆ **Ordre du jour**

1. Information	4
1.1. Projet Idex.....	4
1.2. Calendrier du contrat quinquennal	4
1.3. Effectifs	5
1.4. Projet de loi de finance	5
2. Rapport d'évaluation AERES 2011 et réponse du président	5
3. Lettre de cadrage budgétaire 2012	8
4. Campagne d'emplois 2012.....	8
5. Référentiel des équivalences horaires des enseignants	9
6. Primes de charges administratives et de responsabilités pédagogiques 2011-2012	9
7. Dispositions budgétaires.....	9
7.1. DBM n°2.....	9
7.2. Subvention remboursable au SAIC.....	9
7.3. Frais de mission : déplacements à l'étranger / vacataires.....	10
7.4. Contribution annuelle au PRES LUNAM	10
7.5. Indemnité de départ volontaire	10
8. Enseignements et vie étudiante.....	10
8.1. D.I.U. de Techniques avancées en gynécologie obstétrique (modification du profil d'exonération concerné) (Faculté de Médecine)	10
8.2. Actualisation de la charte des examens	10
8.3. Demande de création LP Technicien de laboratoire médical (IUT-Faculté de Médecine).	10
8.4. Demande de création du DU « Préparation au CRPE ».....	10
9. Procès-verbal du CA du 07 juillet 2011	10
10. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA.....	11

◆ **Annexes**

M. MARTINA ouvre la séance à 14H15. Il annonce la modification de l'ordre du jour : le point « adhésions recherche » est reporté à un prochain CA.

1. Information

1.1. Projet Idex

M. MARTINA explique que le projet Initiative d'excellence IC Ouest a été déposé le 20 septembre 2011. Le calendrier est de nouveau restreint : dépôt des dossiers Labex le 12 octobre, soutenance du dossier Idex devant le jury international fin octobre-début novembre pour un résultat connu en décembre 2011-janvier 2012. Si notre dossier est retenu, nous aurons à reconfigurer le projet en fonction notamment des résultats des laboratoires d'excellence pour le passage de la seconde étape.

Par rapport à la 1^{ère} version, il s'agit d'un dossier qui est en très nette progression sur plusieurs points :

- Sur le plan de la vision générale du projet : la mise en place d'une structure universitaire fédérale ou confédérale sur les deux régions est clairement précisée.
- Le périmètre scientifique a été resserré quant au nombre de thèmes et à la sélectivité des laboratoires et des équipes impliqués en réponse aux critiques émises lors du premier projet déposé. Le thème agroalimentaire-végétal-nutrition n'est pas partie intégrante du cœur de l'IDEX pour l'instant parce que le cahier des charges publié par le jury indique explicitement que le dossier doit s'appuyer sur les briques d'excellence obtenues pendant la première vague (via les Labex, IRT, IEED ou les IHU). M. MARTINA précise que si un nouveau projet de laboratoire d'excellence est sélectionné par le grand jury, le thème d'étude de ce dernier sera intégré dans le projet IDEX IC Ouest. En conclusion, ce projet d'initiative d'excellence, comme pour les autres projets, ne peut pas recouvrir l'ensemble des thématiques de recherche d'excellence de nos deux régions.
- Le dossier est également plus clair sur le plan de la gouvernance par rapport aux instances, aux mécanismes de décision et d'affectations financières, à la politique RH... Le conseil d'administration est resserré et très ouvert sur l'extérieur et sur les grands organismes. Les PRES porteront la voix collective des universités qui ne sont pas directement présentes. Les trois universités : Rennes 1, Nantes et Brest sont présentes au CA car ce sont les trois universités porteuses des briques d'excellence qui ont été élues lors de la première vague. M. MARTINA rappelle que ce dossier est un pré-projet évolutif suivant les sélections de la deuxième vague des LABEX et autres briques d'excellence. Par ailleurs, il précise que les collectivités ne sont pas représentées avec voix délibératives au conseil d'administration contrairement à ce qu'il souhaitait.

M. MARTINA conclut en précisant aux administrateurs l'étendu du chemin parcouru depuis le début des négociations avec la région Bretagne. Dans un contexte où notre paysage universitaire est en pleine mutation, il est rassurant de constater que tous les éléments pour une stratégie inter-régionale sont en place. Quels que soient les résultats de la deuxième vague, les conséquences pour l'avenir dans notre paysage « *enseignement supérieur* » seront importantes. La question des dynamiques régionales de l'enseignement supérieur et de la recherche en France sera certainement prochainement d'actualité et notre projet et notre dynamique seront bien situés pour la traiter.

1.2. Calendrier du contrat quinquennal

M. MARTINA explique que le calendrier de l'élaboration du contrat quinquennal correspond à celui du renouvellement des trois conseils. Il rappelle qu'il ne souhaite pas se représenter aux prochaines élections. Il souhaite que la négociation pour le prochain contrat soit conduite par la nouvelle équipe et qu'il soit voté par le nouveau conseil d'administration. Un pré-projet d'établissement consensuel fera l'objet d'un vote en CA dès décembre. Il espérait qu'à partir de ce pré-projet la nouvelle équipe aurait conduit la négociation mi février, la visite sur site du ministère et les arbitrages financiers. Cela était encore possible il y a quelques jours. Désormais, ce n'est plus le cas, le calendrier a changé. Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche souhaite que tous les contrats soient signés avant la prochaine élection présidentielle nationale. Par conséquent, la signature des contrats de la vague B aura lieu en mars-avril et la visite du ministère sera assumée par le président actuel. M. MARTINA a demandé au ministère que la visite sur site ait lieu après la publication des résultats des élections aux trois conseils le 20 janvier 2012. De cette manière, si les résultats de cette élection sont clairs, la future nouvelle équipe pourra être intégrée dans la boucle des discussions.

1.3. Effectifs

M. MARTINA présente l'état de nos effectifs au 28 septembre 2011 en augmentation cette année encore, de date à date.

1.4. Projet de loi de finance

Une dépêche de l'AEF évoque certains éléments du projet de loi de finance concernant notre ministère. Dans l'enveloppe contrat, 35 millions sont prévus sans que l'on connaisse les articulations avec notre DGF.

2. Rapport d'évaluation AERES 2011 et réponse du président

M. MARTINA présente le rapport d'évaluation de l'Université d'Angers par l'AERES. Par rapport à la dernière évaluation, l'Université d'Angers telle que l'AERES la perçoit est en progrès sur la plupart des points et est décrite comme une université dynamique. M. MARTINA reprend certaines thématiques évaluées par l'agence :

- STRATEGIE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE VALORISATION :

- Le fait de structurer la recherche en pôle est perçu comme un facteur de lisibilité.
- Le point sensible soulevé par l'AERES porte sur les recrutements. M. MARTINA note que les experts de l'AERES sont très centralisateurs. Ils déplorent les interférences entre la politique d'établissement et celle des composantes ou laboratoires. Ils estiment que notre politique de recrutement n'est pas suffisamment liée à une stratégie recherche affirmée et qu'il faut se donner les moyens d'avoir une politique centralisée. M. MARTINA estime que certaines phrases sont un peu dures, notamment celle-ci : « l'université doit se donner les moyens d'adapter les recrutements à ses choix stratégiques, sans s'en remettre aux composantes, qui peuvent être tentées de reconduire les emplois à l'identique. ». Sur ce point, M. MARTINA a insisté dans sa réponse à l'évaluation sur les conséquences liées au déficit des 297 emplois. Il affirme que la définition d'une stratégie de recherche et le fléchage des emplois dans cette direction a des conséquences qui peuvent être dramatiques sur l'enseignement dans d'autres secteurs. M. MARTINA estime que les experts ont sous-estimé notre sous-encadrement et notre sous-dotation. Il rappelle que, contrairement à ce qui est affiché dans ce rapport, notre sous-encadrement n'est pas compensé, même pas financièrement. Il regrette que l'efficacité de l'université n'ait pas été plus affirmée dans ce rapport.

M. MARTINA considère que ce point de gouvernance devra être éclairci lors du prochain contrat d'établissement. Il faudra déterminer la manière dont l'université souhaite faire remonter ses demandes de postes par rapport à la liaison laboratoire-composante et par rapport au lien politique d'établissement – politique de la composante. Doit-on avoir une réflexion d'emplois par pôle ? Avec des pôles plus organisés sur un plan institutionnel ? M. MARTINA estime que notre sous-encadrement nous est préjudiciable pour assurer la totalité de nos missions de recherche et d'enseignement sur un plan pluridisciplinaire. Cette situation peut légitimement provoquer des réflexes de « propriétaires ». La responsabilité du directeur de composante est aussi de tenir compte à la fois des enseignements à assurer et également des marges de manœuvre à dégager lorsqu'il propose des redéploiements.

- Les experts saluent la répartition des crédits non affectés par le CS et la progression dans la coopération internationale.
- La valorisation fait l'objet d'un paragraphe élogieux. M. MARTINA estime que l'Université d'Angers a fait beaucoup d'efforts dans ce domaine mais avec un coût qui n'est pas raisonnable. Les questions de valorisation se poseront dans le prochain contrat de manière radicalement différente avec l'obtention de la SATT Grand Ouest.

- STRATEGIE EN MATIERE DE FORMATION ET DE LA VIE ETUDIANTE :

- Les experts valorisent une « professionnalisation revendiquée et assumée ».
- Ils estiment que l'articulation formation-recherche est à conforter. M. MARTINA constate que sur cette thématique l'université a progressé lors de ces quatre années mais il reste des marges de progrès à accomplir. Il s'interroge sur la signification exacte de « l'articulation formation-recherche ». Pour l'instant, cela consiste à donner la priorité, lors de la remontée des maquettes, à bien vérifier l'existence d'un ancrage recherche dans l'université et à s'assurer qu'aucun projet de master ne sera déposé sans la présence de laboratoires solides qui assureront un soubassement scientifique correct. M. MARTINA estime que le prochain contrat devra mettre en exergue les liens entre notre stratégie en matière de formation et la structuration par pôle de recherche.

- Le rapport salue les écoles doctorales. M. MARTINA rappelle que le rôle important joué par le PRES en la matière.
- Les experts estiment que la formation tout au long de la vie est à structurer d'urgence. M. MARTINA leur répond que l'université en est consciente et que la restructuration est en cours : un audit a été commandé et la direction du service est actuellement assurée par un professionnel de la formation continue.
- M. MARTINA est en désaccord avec les remarques relatives au suivi de l'insertion professionnelle. Il estime que la coordination de ce suivi est parfaitement traduite dans nos actions et dans notre politique d'ensemble aussi bien à travers la qualité des documents fournis que sur les documents eux-mêmes. Selon lui, le partage des responsabilités entre la DEVE, le SUIO-IP et le pilotage des actions au niveau de l'Université d'Angers est clair même si des améliorations dans ce domaine sont encore possibles.
- Les experts qualifient notre offre de formation de lisible, attractive et adaptée aux étudiants. M. MARTINA constate un réel progrès dans la prise en compte de cette donnée par rapport à la précédente évaluation. L'investissement de notre établissement, au cœur des composantes, en matière d'accueil à l'insertion professionnelle est reconnu.
- M. MARTINA regrette la faible reconnaissance du service de documentation par rapport à ce qui est fait en la matière. Il estime que l'amplitude horaire d'ouverture de la BU auraient pu être valorisée. Il s'agit d'un point d'excellence de notre université au niveau européen.
- M. MARTINA constate que le rapport est très positif en matière de vie étudiante.

- STRATEGIE EN MATIERE DE PARTENARIATS :

- Les experts soulignent le rôle moteur de l'Université d'Angers dans le PRES LUNAM.
- Sur le renforcement des liens avec les EPST, M. MARTINA explique que la seule façon de mettre en place une stratégie coordonnée avec les grands organismes de recherche est de placer les discussions avec les EPST sur un plan régional et voire inter-régional. Il rappelle que ces grands organismes ont leur propre politique nationale. Une université de notre taille ne peut peser suffisamment pour s'insérer dans leur politique nationale que si elle raisonne au niveau de l'ensemble et qu'elle profite de l'intrication de plus en plus forte des laboratoires au niveau régional et inter-régional. Là encore, le rapport ne tient pas compte de l'avancée de notre réflexion et de nos actions dans ce domaine. En effet, ce type de discussion est déjà engagé.
- Le rapport souligne la place des collectivités territoriales. M. MARTINA souhaiterait ajouter à quel point l'implication des collectivités territoriales est primordiale pour l'université, aussi bien sur le plan de la politique de l'établissement, que de la politique de site et également sur le plan financier.
- Enfin, même si nos partenariats avec le monde socio-économique sont décrits comme un élément fort de notre université, M. MARTINA estime que des progrès en la matière sont envisageables.

- STRATEGIE EN MATIERE DE RELATIONS INTERNATIONALES :

- En comparaison avec l'audit précédent, le rapport sur ce point est très élogieux. Plusieurs éléments sont mis en avant : des axes stratégiques clairs sur les partenariats et leur qualité, le développement des doubles diplômes. M. MARTINA comprend la réaction des directeurs de composante. Des initiatives au niveau des composantes, c'est à dire au cœur des lieux d'enseignement, doivent perdurer mais la définition d'une politique au niveau central permet la mise en place d'une stratégie globale. Et cela vaut mieux qu'une nébuleuse d'actions non coordonnées.

- LA GOUVERNANCE :

- M. MARTINA souhaite commenter le titre maladroit du rapport qui évoque des « survivances facultaires au sein d'une gouvernance d'université qui cherche à s'affirmer. » Tout d'abord, il précise que l'expression « survivances facultaires » est souvent employée dans le milieu de l'expertise. La LRU reste silencieuse sur la place des composantes. M. MARTINA estime que la question de l'articulation entre facultés et université sera extrêmement importante pour l'élaboration du prochain contrat et pour la prochaine équipe. Selon M. MARTINA, parler de rapport indifférencié entre un curseur qui basculerait de la périphérie au centre ou inversement n'est pas la bonne façon de traiter la question. Il reste persuadé qu'un certain nombre de fonctions, notamment des fonctions supports, ne sont pas à leur niveau adéquat de centralisation (comme par exemple les informaticiens de proximité, la gestion de la scolarité ou l'organisation de la pratique financière). En revanche toutes

les subsidiarités possibles au niveau des composantes et même au niveau des pôles de recherche ou des laboratoires n'ont pas été exploitées. M. MARTINA regrette la maladresse de ce titre qui pose une vraie question de politique d'établissement mais qui laisse supposer que des conflits existent au sein de notre structure alors que ce n'est pas le cas. Par ailleurs, sur le positionnement des responsables administratifs de composante que les experts qualifient d'ambiguë, M. MARTINA ne peut qu'exprimer son désaccord. Il explique que ce qui est écrit dans ce rapport n'est pas le reflet de ce qui a été dit par les responsables administratifs devant les auditeurs. Par ailleurs, il est impossible d'imaginer comment un responsable administratif de composante ne pourrait pas être en lien avec son directeur.

- Les experts évoquent la mise en place d'une politique budgétaire rigoureuse sans marge de manœuvre financière. Ce paragraphe plus descriptif qu'analytique dénote la difficulté des experts de se positionner par rapport aux situations financières précaires des universités. M. MARTINA aurait souhaité que les experts décrivent davantage les causes de cette situation et qu'ils proposent des pistes de solutions.
- Les experts évoquent le poids des contractuels dans notre politique de ressources humaines. M. MARTINA aurait préféré que ce constat s'accompagne d'une position claire sur les raisons de ce dernier, et notamment sur notre déficit en emploi qui ne nous laisse aucun choix. Quant à la gestion de la masse salariale qualifiée de simple suivi dans l'attente d'un véritable pilotage. M. MARTINA rappelle que l'université ne dispose pas de tous les éléments pour le pilotage de la masse salariale, notamment d'informations fiables du ministère. Il est impossible de faire du pilotage pluri-annuel de la masse salariale dans la connaissance actuelle de nos crédits dont les notifications nous arrivent après le démarrage de l'année. Notre seule possibilité est de suivre au plus près la consommation de notre masse salariale.
- Le rapport reconnaît l'efficacité renforcée des systèmes d'information et de communication, ce qui constitue là encore un progrès par rapport à la dernière évaluation. M. MARTINA souligne l'importance du travail fait par les services dans ce domaine. Il estime que les remarques liées au service commun à la formation pédagogique seront matières à discussion pour le prochain contrat.
- Les experts estiment que nous maîtrisons notre politique immobilière. M. MARTINA regrette le peu de temps passé à visiter nos campus alors que l'évaluation d'une politique immobilière mériterait une étude sur plusieurs jours. M. MARTINA rappelle nos difficultés en la matière, notamment au niveau de l'entretien des bâtiments (IUT : travaux en cours / UFR Lettres, langues et sciences humaines : à venir...). Il est certain qu'une rationalisation un peu plus poussée de nos m² serait la bienvenue. Il n'en demeure pas moins que nos faibles crédits provoquent des retards considérables dans l'entretien normal de nos 166 000 m². Conscient de cet état de fait, l'université a commandé des schémas directeurs. Notre connaissance de notre immobilier est approfondie. M. MARTINA souligne la qualité remarquable du service concerné. Concernant la desserte du site de Belle Beille, même si l'on a progressé de ce point de vue, M. MOGUEDET précise qu'une autre difficulté demeure. Il n'y a plus de ligne de bus directe entre les campus de Saint Serge et de Belle Beille. Cela pose des difficultés aux étudiants inscrits sur Saint Serge et logés dans une cité U de Belle Beille. Alors qu'auparavant ces derniers avaient besoin d'un quart d'heure pour faire ce trajet, aujourd'hui il leur faut une heure. Certains envisagent de quitter Belle Beille pour emménager en centre ville.
- Concernant, une « politique qualité à mettre en place », M. MARTINA exprime son incompréhension, la qualité est en filigrane dans l'ensemble du rapport d'évaluation.

- AFFIRMATION DE L'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT AU TRAVERS D'UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION :

- M. MARTINA attache beaucoup d'importance à ce qu'il y ait une image cohérente au niveau de l'établissement. Les remarques des experts constituent une reconnaissance de cet engagement et de la politique conduite en la matière.

M. SCHAUB est en désaccord avec beaucoup de points de ce rapport. Il explique que lors de son audition, l'ensemble des experts était spécialisé dans un domaine de la santé et qu'aucune question n'a porté sur la Faculté de Sciences. Ce qui lui semble le plus choquant, c'est la façon dont est décrite au niveau de la gouvernance, la relation présidence – composante, en particulier en ce qui concerne l'articulation formation-recherche en composante. Dans aucun bureau auquel il a participé, l'argumentaire « propriétaire » pour les postes n'a été avancé. Il note quelques éléments en contradiction fondamentale. Alors que certaines formations en sciences ont été évaluées AAA, il faudrait en même temps procéder à des recrutements uniquement sur la recherche. Par ailleurs, soutenus par les composantes, certains

laboratoires, aujourd'hui bien évalués par l'AERES, ont pu bénéficier de postes supplémentaires. Pour en avoir discuté avec d'autres directeurs de composante scientifiques, les « survivances facultaires » ne correspondent en rien à une réalité quelconque.

3. Lettre de cadrage budgétaire 2012

M. MARTINA présente la lettre de cadrage budgétaire 2012. Il rappelle qu'il ne s'agit pas d'un projet d'établissement mais bien d'une préparation du budget primitif avec du côté des recettes des inconnues importantes. Il rappelle que ce budget sera alimenté tout au long de l'année par plusieurs DBM. Il rappelle que les notifications du ministère pour le budget 2011 nous avait été transmise en mars 2011, alors que nous avons déjà commencé son exécution, et que le montant de notre dotation était décevant. Selon la lettre du ministère, les principes généraux du modèle Sympa seraient conservés avec des aménagements mineurs qui ne pèsent en rien sur l'évolution globale de nos crédits. Néanmoins, une progression minimale de 1,5 est donnée à chaque établissement alors que 2011 était normalement l'année où on devait commencer à éliminer ces excédents d'initialisation et où certaines universités devaient voir en fonction de leur performance et de leur activité leur dotation baisser. Cette lettre décide d'une augmentation maximale de 3%, ce qui est inacceptable pour notre université. Nous finançons la sur-dotation de certaines universités alors que nous sommes sous-dotés et que selon le modèle Sympa nous aurions dû bénéficier d'une augmentation de plus de 20%. Mais le point le plus important est notre dotation en masse salariale en faible augmentation pour 2011 par rapport à 2010. Bien que les données pour l'ensemble de l'année 2011 ne soient pas encore connues, il apparaît que cette augmentation sera, en exécution budgétaire, très insuffisante par rapport aux mesures salariales et indemnitaires qui s'imposent à notre établissement.

Etant donné le degré d'incertitude du montant de nos recettes, et comme on le fait à chaque négociation de contrat, le budget primitif 2012 sera construit par rapport à la dotation globale de fonctionnement de 2011. Il s'agira de budgéter un certain pourcentage défini du précédent contrat quadriennal. Dès réception de la notification de crédits, le complément sera budgété par une DBM.

S'agissant des appels à projets, rappelons que leur financement est assuré jusqu'à fin 2011. Le financement de la première moitié de 2012 devra être anticipé par les porteurs de projets sur leur budget initial, la première DBM permettant de régulariser ce financement. Comme prévu, l'examen des projets susceptibles d'être maintenus, en fonction de leur efficacité et des ressources disponibles, devra être conduit au cours du printemps 2012, notamment ceux liés au plan licence.

Il s'agit d'un budget d'austérité qui a pour objectif de laisser toutes les marges de manœuvre possibles à la nouvelle équipe.

M. ROBLEDO demande si les sommes liées au recrutement d'un personnel dans le cadre des appels à projets doivent désormais être imputées sur les budgets des composantes. Ce qui signifie que ces crédits sont immobilisés et donc gelés pour d'autres dépenses.

M. MARTINA lui répond que les salaires de ces personnels doivent être budgétés pour les trois premiers mois sur le budget primitif de la composante mais que, dès encaissement des ressources nouvelles, une DBM permettra d'assurer la prise en charge des salaires de ces contractuels jusqu'en août 2012.

M. CHRISTOFOL constate qu'il n'aura pas fallu attendre trois ans pour que le ministère revienne sur les promesses formulées lors de la mise en place de la LRU. En nous contraignant financièrement, il vide de sens la notion de liberté et d'autonomie introduite dans la loi.

La lettre de cadrage budgétaire 2012 est approuvée à l'unanimité avec 26 voix.

4. Campagne d'emplois 2012

M. MARTINA présente la campagne d'emplois 2012. Il explique qu'il n'y aura pas d'activation de poste dans ce contexte de rigueur budgétaire. M. MARTINA précise les modifications à apporter au document suite à la présentation de la campagne au CTP et la rectification de quelques erreurs. Il évoque la solution provisoire proposée dans le cadre des demandes de personnels enseignants au même niveau, à la ligne 10 : il est proposé pour l'UFR Lettres, langues et sciences humaines, le redéploiement en ATER 12^{ème} section (all) au lieu du MCF 16^{ème} section.

M. MARTINA estime que la campagne au fil de l'eau prend de plus en plus d'importance et qu'elle échappe à la politique d'établissement. Il serait intéressant de réfléchir à une meilleure articulation : campagne synchronisée / campagne au fil de l'eau.

M. FOURCADE demande à combien sont évalués les coûts budgétaires des opérations liées à cette campagne et les motifs de la vacance de tel ou tel poste. M. MARTINA lui rappelle qu'il n'y a aucune création de poste et que plusieurs motifs de vacance sont possibles. Le coût budgétaire de l'opération est différent suivant le motif de la vacance. Les coûts sont plus ou moins importants suivant qu'il s'agisse d'un départ en retraite ou d'une promotion. L'université n'a pas la maîtrise de ces éléments : le refus de retenir un candidat dépend de l'adéquation à la fiche de poste et ne peut relever de considérations financières. Par ailleurs, les prévisions budgétaires s'évaluent sous réserve du plan carrière.

M. HAMARD souhaiterait attirer l'attention des administrateurs sur la nécessité de requalifier certains postes de la Bap G en maintenance immobilière. Les attentes vis-à-vis de ces postes ont évolué. Une requalification de ces postes permettrait une reconnaissance du travail effectué.

Les demandes d'emplois au même niveau et les demandes de repyramidages dans le cadre de la campagne d'emplois 2012 des enseignants et des personnels Biatoss sont approuvées à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions sous réserve des modifications suivantes :

- Campagne d'emploi – personnels enseignants - même niveau :
 - ligne 10 : le poste est demandé en ATER 12^{ème} section avec une insertion recherche 3LAM et un recrutement lors de la campagne ATER
 - ligne 14 : l'insertion recherche de l'ATER demandé est le CRILA
 - ligne 20 et 22 : le recrutement des PR demandés est la voie longue (article 46-3)
 - ligne 23 : le recrutement du PR demandé correspond à la procédure qui relève de l'article 46-4
 - ligne 29 : le MCF est demandé en 31^{ème} ou 33^{ème} section
 - ligne 30 : le PR est demandé en 66^{ème} section
 - ligne 39 : l'insertion recherche du MCF 86^{ème} section, demandé au même niveau, était le laboratoire Jean Bodin.

5. Référentiel des équivalences horaires des enseignants

M. FRAILE présente le référentiel des équivalences horaires des enseignants. Le référentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'Université d'Angers fixe le cadre des responsabilités pouvant être prises en compte. Il reprend l'ensemble des responsabilités rémunérées par les PRP et PCA existantes, ainsi que celles prises en compte et financées par les composantes. Le référentiel sera applicable à compter du 1^{er} septembre 2012, à l'exception des activités de recherche qui seront prises en compte à partir du 1^{er} janvier 2012.

M. ROBLEDO demande qui financera la partie recherche actuellement non financée de ce référentiel.

M. MARTINA précise que le financement de cette partie référentiel n'est pas tranché et que la question sera traitée rapidement et représentée en CA.

M. FRERE demande l'attribution d'une équivalence horaire pour les membres de la section disciplinaire.

Le référentiel des équivalences horaires des enseignants est approuvé à la majorité avec 21 voix pour et 3 abstentions.

6. Primes de charges administratives et de responsabilités pédagogiques 2011-2012

M. FRAILE présente les critères et la répartition des primes de charges administratives et de responsabilités pédagogiques 2011-2012. Ils sont approuvés à l'unanimité avec 24 voix pour.

7. Dispositions budgétaires

7.1. DBM n°2

M. MOGUEDET présente la DBM n°2 de 486 517,87€. Elle est approuvée à l'unanimité avec 24 voix pour.

7.2. Subvention remboursable au SAIC

M. MOGUEDET présente la demande de subvention remboursable de 70 000 € pour le SAIC (CF95520). Elle est approuvée à l'unanimité avec 24 voix pour. Cette aide sera financée par le budget Recherche (CF 911101) et est remboursable dès réception de la subvention.

7.3. Frais de mission : déplacements à l'étranger / vacataires

M. MOGUEDET présente les demandes de prise en charge de certains frais de mission.

La prise en charge de toutes les vaccinations obligatoires et recommandées (site du ministère des affaires étrangères) lors des déplacements à l'étranger et la prise en charge des frais de mission des personnels vacataires pour leur déplacement DOMICILE/TRAVAIL sont approuvées à la majorité avec 22 voix pour et 2 abstentions.

Les frais liés à la délivrance d'un visa, aux vaccinations obligatoires ou recommandées par l'institut Pasteur, les taxes d'aéroports et autres taxes et impôts touchant les voyageurs peuvent être pris en charge par l'université (via les ordres de mission délivrés).

7.4. Contribution annuelle au PRES LUNAM

M. MOGUEDET présente la demande de contribution annuelle au PRES LUNAM de 80 000 € pour l'année 2011 (CF 900101). Elle est approuvée à l'unanimité avec 24 voix pour.

7.5. Indemnité de départ volontaire

M. MOGUEDET présente la procédure d'attribution de l'indemnité de départ volontaire. Elle est approuvée à la majorité avec 20 voix pour, 1 contre et 3 abstentions sous réserve des modifications suivantes :

- 2 - Examen de la demande : ajout du paragraphe : En cas de réponse positive, l'établissement indiquera à l'agent le montant indemnitaire auquel il peut prétendre s'il démissionne. Cette notification constitue une décision susceptible de recours.
- 3 - Démission de l'agent : ajout du paragraphe : La démission présentée par l'agent ne peut lui ouvrir droit au bénéfice de l'I.D.V. pour le montant fixé préalablement par l'administration, qu'autant qu'elle est régulièrement acceptée par l'établissement. L'administration dispose d'un délai de quatre mois pour répondre à l'agent.

8. Enseignements et vie étudiante

8.1. D.I.U. de Techniques avancées en gynécologie obstétrique (modification du profil d'exonération concerné) (Faculté de Médecine)

M. DELABAERE présente la demande de création du D.I.U. de Techniques avancées en gynécologie obstétrique et la demande d'exonération s'y rapportant (Faculté de Médecine). Elles sont approuvées. à l'unanimité avec 24 voix pour.

8.2. Actualisation de la charte des examens

M. DELABAERE présente la demande d'actualisation de la charte des examens. Elle est approuvée à l'unanimité avec 24 voix pour sous réserve de la précision suivante : « La détention d'un *téléphone* portable... ».

8.3. Demande de création LP Technicien de laboratoire médical (IUT-Faculté de Médecine).

M. DELABAERE présente la demande de création de la licence professionnelle Technicien de laboratoire médical (IUT-Faculté de Médecine) Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour sous réserve de la correction suivante : les semestres concernés par la LP sont les 5 et 6.

8.4. Demande de création du DU « Préparation au CRPE »

M. DELABAERE présente la demande de création du DU « Préparation au CRPE ». Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour.

9. Procès-verbal du CA du 07 juillet 2011

Le procès-verbal du CA du 7 juillet 2011 est approuvé à l'unanimité avec 21 voix pour.

10. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA

Conformément à l'article L712-3 du code de l'Éducation, le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

L'ordre du jour étant épuisé, M. MARTINA lève la séance à 18H30.

**Le Président
de l'Université d'Angers,**
Daniel MARTINA

**Le Directeur général des services
de l'Université d'Angers,**
Henri-Marc PAPA VOINE